

DÉFINITIONS ET DÉCONSTRUCTIONS DES CATÉGORIES, CE QUE CES DANSEUSES NOUS ENSEIGNENT...

Victoire Jaquet

Une multitude de catégories cloisonne aujourd'hui les pratiques dansées. Ces classifications suggèrent que la mise en mouvement revêt une large diversité de sens : danser, est incontestablement conditionné par de multiples nécessités. Documenter les valeurs, détailler les spécificités de ces écarts entre les danses, voilà plusieurs enjeux de l'anthropologie de la danse.

Concernant la distinction entre les danses « populaire » et « savante », il est nécessaire de rappeler que cette dialectique s'invente historiquement en Europe pour opposer la culture de cour aux pratiques du peuple. Volontairement excluante et hiérarchique cette catégorisation est à l'image de la société d'ordre dans laquelle elle se constitue.

Dans le contexte français actuel, comment la distinction savant/populaire s'actualise ?

Dès lors où l'État ne sanctionne que la transmission des danses classiques, jazz et contemporaines par un diplôme, elle institutionnalise une marge qui rassemble un groupe hétérogène de danseur.se.s évoluant principalement selon des modes associatifs. Ainsi, les danses populaires d'hier se dissolvent entre des catégories régionales et esthétiques à la faveur de la revendication des artistes. Hors des styles distingués par le cadre institutionnel, comment légitimer son existence en danse ? Quelles nouvelles dynamiques de hiérarchisation les catégories reflètent-elles ?

Pour évoquer ces enjeux, je me suis adressée à Raïssa Leï et Saadia Souyah deux danseuses qui situent leurs pratiques dans l'héritage des danses d'Afrique du nord et du monde arabe.

Raïssa Leï est la créatrice de la troupe Kif-Kif Bledi. Elle apprend dès l'enfance les danses de l'est marocain avant d'élargir son champ de connaissances aux danses du Maghreb. En parallèle, elle est formée en conservatoire de jazz, danse et enseigne le Hip-Hop (Waacking).

Avant de dédier son parcours aux danses d'Afrique du Nord et du Monde arabe, Saadia Souyah commence sa carrière au cabaret. Danseuse, puis pédagogue elle évolue, depuis, vers une approche plus conceptuelle avec sa première pièce *Nouba de femmes* (2015), suivie de la performance *Derrida-Arabesque* (2018) en collaboration avec l'artiste visuel Ridha Dhib ; elle est actuellement résidente à la Cité Internationale des arts.

La démarche de ces deux artistes matérialise la complexité d'un processus de recherche, de déconstruction et d'échafaudage d'une transmission de danses dites *exotiques, d'ailleurs, orientales, traditionnelles, populaires, ou du monde...* Pour deux artistes enseignant principalement à Paris auprès d'un public d'amateur-ice-s et de professionnel.le.s, l'écart d'avec les situations sociales et rituelles de transmissions usuelles, est un enjeu spécifique de leur travail. Elles décrivent leur attachement partagé à restituer les univers symboliques et

Victoire Jaquet, doctorante en anthropologie de la danse, se prête à l'écriture d'un article pour Danse on air en composant un texte autour de la problématique suivante : pourquoi entretenir la distinction entre danse « populaire » et danse « savante » alors que les artistes contemporains s'attachent à décloisonner cette question au cœur de leurs créations ? En adoptant une approche anthropologique, elle interroge ces catégorisations en s'appuyant notamment sur des pratiques artistiques de l'Afrique du Nord qui décloisonnent et redéfinissent cette réflexion.



Saadia Souyah © Catherine Larivière

perceptifs qui nourrissent la diversité de danses au Maghreb. À cet égard, Saadia Souyah souligne : « ce qu'engager un mouvement par le ventre implique d'intériorité et d'intimité dans la pratique d'un geste qui danse, ce n'est pas anodin. C'est un rapport spécifique à la mise en mouvement qui s'acquiert dans un temps long et qu'il est intéressant de traverser ou au moins d'aborder pour un-e danseur-euse professionnelle. »

Dans leurs pratiques, la transmission d'une corporalité spécifique s'accompagne d'une contextualisation historique, fruit d'années de recherches livresques et de collectes orales auprès de danseuses, danseurs et musicien.ne.s des deux rives. Ainsi, leurs discours témoignent d'une conscience profonde des enjeux historiques relatifs à la monstration de ces danses entre les deux rives. En France, ces danses agitent les figures de celles qui les ont précédées.

Comment endosser l'héritage de l'orientalisme colonial qui a humilié, déplacé et exhibé les danseur-euse-s africain-e-s amateur-ice-s ou professionnel-le-s au cours des XIXème et XXème siècles afin de servir de faire valoir impérial lors des expositions universelles?

Comme le souligne Soraya Baccouche¹ et l'historienne Naima Yahy², le statut de ces danses est à comprendre dans la continuité de processus historiques de racialisation et d'infériorisation des productions culturelles issues des migrations non-européennes. Elles constatent, qu'en dehors

de la sphère du divertissement populaire, ces productions s'avèrent illégitimes à exister en tant qu'objet de connaissance. Aux prises d'un rapport de méconnaissance historique et d'illégitimité institutionnelle, les danseur-euse-s sont astreint-e-s à un rôle pédagogique qui les détourne largement de l'exploration des potentiels artistiques de leurs danses. Raïssa Leï élabore actuellement une plateforme numérique de ressources qu'elle souhaite voir devenir « un espace virtuel de sauvegarde, un référentiel culturel, qui invite aussi à des expériences de pratiques hybrides et créatives ».

L'analyse des pratiques de Raïssa Leï et Saadia Souyah souligne la complexité d'une déconstruction catégorielle. Il s'agit, en effet, de prendre en compte les épaisseurs historiques et sociologiques qui structurent durablement nos imaginaires et nos représentations dans la définition de la danse; autant d'enjeux qui révèlent les faiblesses des politiques de la danse.

¹ Soraya Baccouche, « Des clichés au possible rejet : quelle place pour les arts issus des migrations en France ? », *Nectart*, vol. 2, no. 1, 2016, pp. 112-120.

² Naïma Yahy, « Les danseuses du ventre en France au XXe siècle » issu de la partie 1 *Discours, fantasmes et imaginaires* de l'ouvrage *Sexualités, identités & corps colonisés*, 2019, pp.77-84.

